

RAPPORT DE COMPTAGE

PONT DE NANS

COMMUNE DE SAINT-VALLIER-DE-THIEY

SAISON : PRINTEMPS 2015 (15 MARS – 14 JUIN)



Dates de présence sur site :

- *Mercredi 25 mars*
- *Lundi 30 mars*
- *Mardi 7 avril*
- *Dimanche 26 avril*
- *Jeudi 30 avril*
- *Vendredi 29 mai*
- *Samedi 6 juin*

Candy TEULIERES
Julie FUNEL

Ambassadrices du Parc naturel régional
des Préalpes d'Azur

Table des matières

I.	Méthode et éléments de contexte	1
A.	Données à disposition avant la mise en place du protocole	2
B.	Configuration des lieux et positionnement des ambassadrices	2
C.	Réglementation.....	3
D.	Tendance météorologique.....	3
II.	Présentation des données.....	4
A.	Données automobiles.....	4
B.	Données piétonnes.....	5
C.	Données APN (Activités de Pleine Nature).....	7
D.	Données qualitatives	8
III.	Bilan.....	9
A.	Synthèse.....	9
B.	Récapitulatif des tournées en 2015 (comptage et sensibilisation).....	10

I. Méthode et éléments de contexte

Le comptage est un protocole qui a pour but de mieux connaître la fréquentation sur un site donné ;

- Estimer le nombre et les flux d'usagers en situation de loisir et les professionnels qui le fréquentent ;
- Comprendre comment la fréquentation s'organise (nombre, flux et qualification des différents publics, types d'usagers, répartition spatiale et temporelle) ;
- Connaître les représentations et les attentes du public (touristes, habitants, professionnels) vis-à-vis du site et des milieux naturels ;
- Disposer d'une description globale des implantations et activités des professionnels du tourisme et des APN sur le secteur d'étude.

L'interprétation des résultats obtenus permet d'identifier les secteurs où la fréquentation a ou peut avoir des conséquences significatives sur la pérennité, la qualité des milieux ou sur la vie (présence, développement) d'une espèce.

A terme, des préconisations seront proposées pour appliquer une politique de gestion de la fréquentation sur les sites qui le nécessite. L'idée étant de préserver le milieu tout en y permettant les activités sportives, la découverte et les loisirs.

Rappel de la méthode

En 2014, une comparaison de plusieurs protocoles de comptage a été effectuée. Au vue des effectifs humains disponibles et des sites concernées, un protocole adapté aux besoins et contraintes a été créé au sein du Parc naturel régional de Préalpes d'Azur.

Celui-ci consiste à effectuer les comptages chaque jour de la semaine (1 Lundi, 1 Mardi, 1 Mercredi,...), répartis sur une saison, à horaires réguliers et prédéfinis. Les chiffres obtenus sont extrapolés ; c'est-à-dire que le nombre obtenu sur une journée de comptage est multiplié par le nombre de jours similaires dans la saison.

Exemple : le lundi, 10 personnes ont été comptées sur un site, il y avait 13 lundis dans la saison ; $10 \times 13 = 130$. On estime alors que 130 personnes ont été présentes le Lundi sur la période donnée. Les chiffres obtenus restent donc une estimation à titre indicatif.

A. Données à disposition avant la mise en place du protocole

Les données à disposition pour ce site avant comptage sont celles récoltées lors de tournées de sensibilisation en 2013 et 2014. Pour rappel lors de ces tournées le nombre de personnes est estimé à un moment précis de la journée (les ambassadeurs comptent le nombre de visiteurs à leur arrivée sur site).

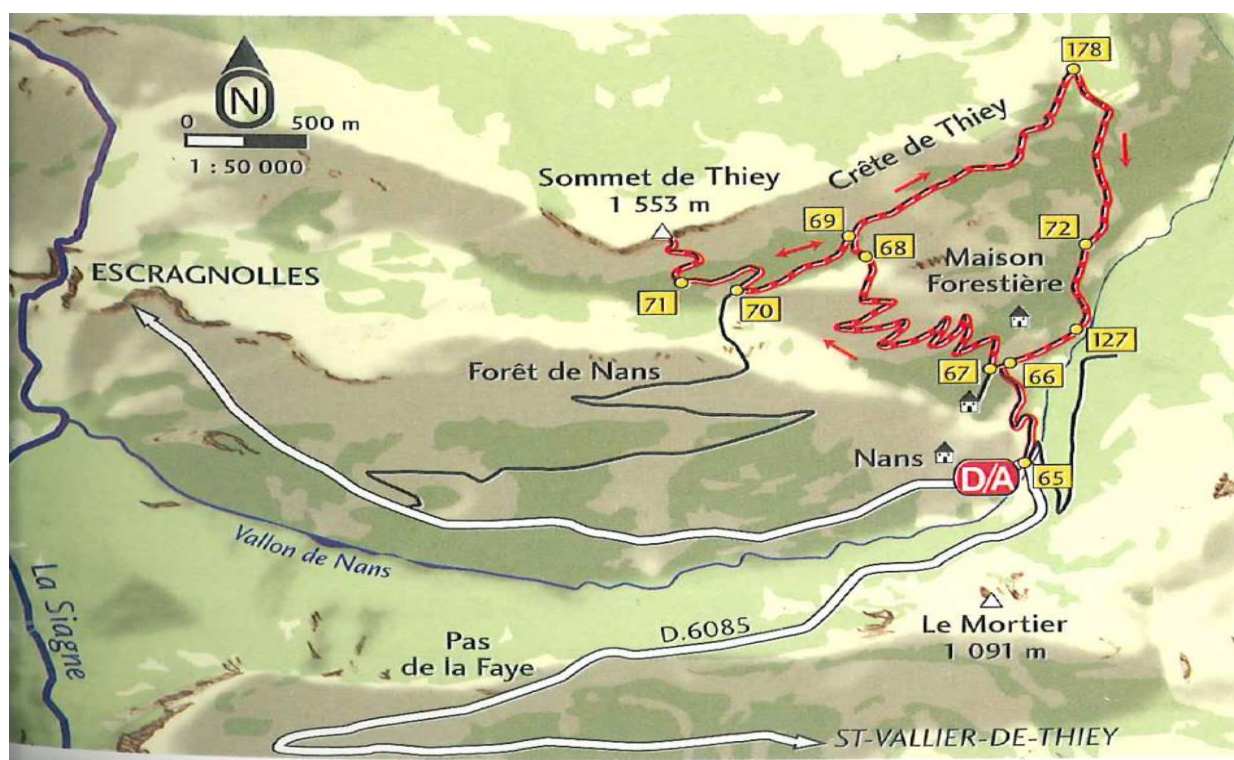
En 2013, les équipes de sensibilisation ont compté **46** personnes sur **10** tournées effectuées.

En 2014, **60** personnes étaient recensées lors de **6** tournées. Une forte tendance à la pratique de la randonnée était constatée (**51 randonneurs**), **quelques VTT (2)** et une pratique de **trail**.

Les ambassadeurs mettent en avant la fréquentation aléatoire du site, aucune déduction ne semble pouvoir être faite en se basant sur les facteurs météorologiques, les jours de la semaine ou les saisons.

B. Configuration des lieux et positionnement des ambadrices

Les randonneurs et promeneurs se garent sur le parking à côté du Pont qui représente le départ et l'arrivée de la randonnée (D/A). Les ambadrices étaient donc positionnées à ce point, stratégique pour le comptage.



Source : Les Guides Randoxygène, Moyen Pays, Conseil Général Alpes Maritimes

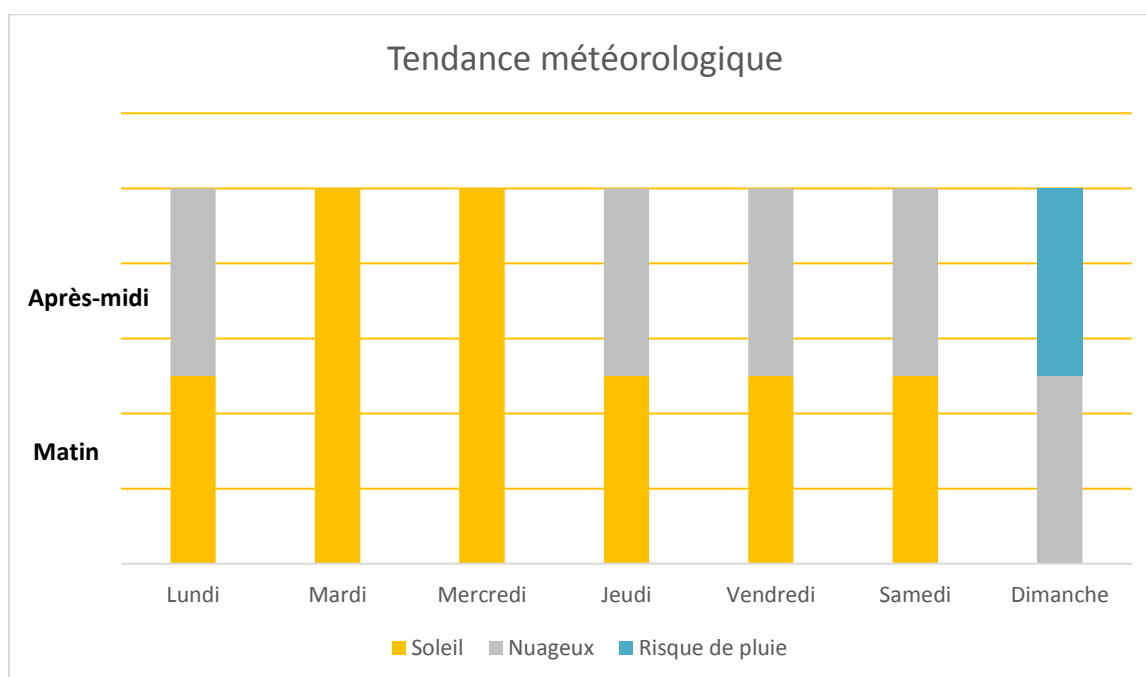
Le site est aménagé, on y trouve des tables de pique-nique, différents panneaux d'informations et un container à l'entrée du parking. Les visiteurs utilisent généralement ce dernier, bien qu'il semble mis à disposition des habitants.

C. Réglementation

Ce site comporte une zone de forêt domaniale et quelques parcelles privées. S'applique donc la législation en vigueur (code de l'environnement, droit français...). C'est également une zone classée Natura 2000, les précautions d'usages sur ce type de sites sont indiquées sur des panneaux (concernant la cueillette, les chiens...).

D. Tendances météorologiques

Le graphique ci-dessous présente la tendance météorologique observée les jours de comptages.



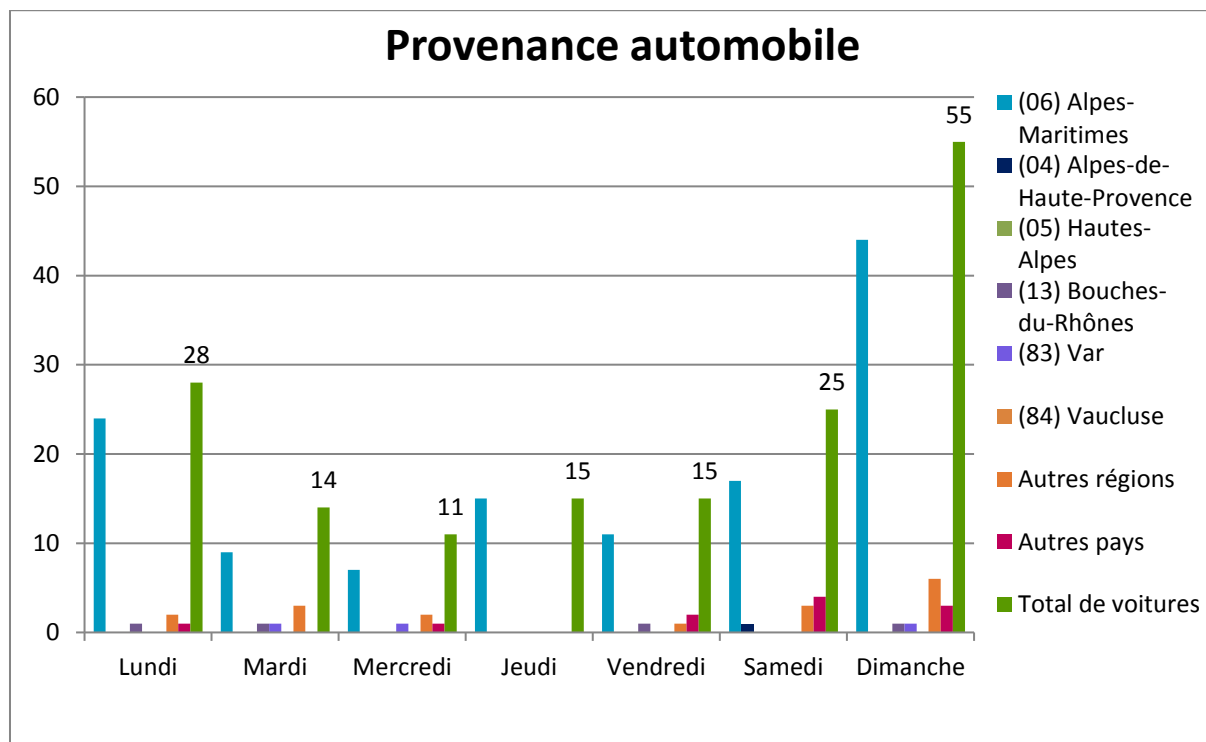
Comme l'indique le graphique, la tendance était au soleil. Cependant le temps paraissait instable ce qui influence la fréquentation du site. En effet les randonnées sont assez longues, un temps couvert peut donc être dissuasif.

Les températures relevées sur le site les jours de comptages sont comprises entre 3°C et 24°C.

II. Présentation des données

Les données présentées ici sont celles recueillies pendant la période de printemps entre le 15 mars et le 14 juin 2015.

A. Données automobiles



N.B : Les ambassadrices ont observé, depuis l'évolution de la réglementation, lors d'autres comptages que la provenance des conducteurs ne correspond pas obligatoirement au département figurant sur leur plaque d'immatriculation.

Le graphique indique clairement que la majorité des véhicules stationnés sur le parking du Pont de Nans sont immatriculés dans les Alpes Maritimes. Toutefois les régions hors PACA sont assez représentées. Cela peut s'expliquer par la proximité de la route Napoléon (ancienne RN 20) qui est assez fréquentée.

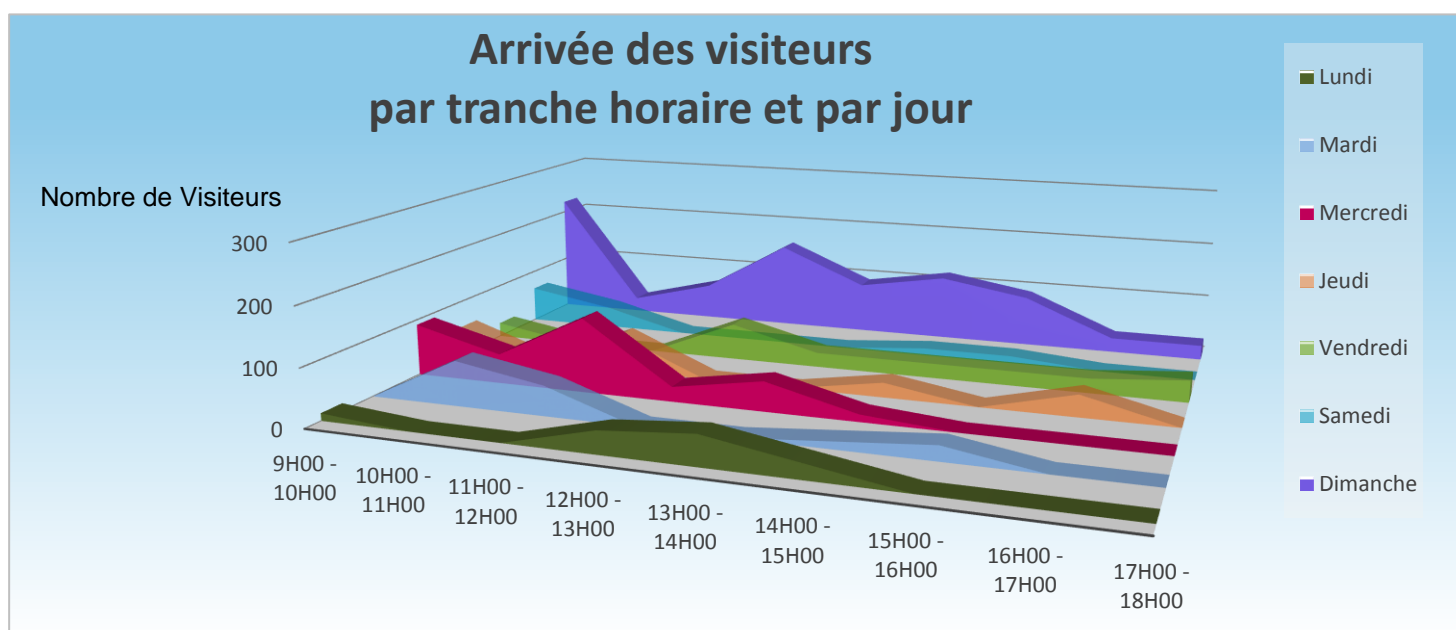
Une partie des véhicules comptabilisés effectuaient des pauses-trajets. Elle semble parfois être considérée comme une aire de repos. Certaines personnes sortaient de leur voiture pour se dégourdir les jambes ou soulager leur vessie. D'autres ne descendaient pas de leur voiture, certaines téléphonaient, d'autres prenaient un encas ou faisait une sieste. Pour exemple, le lundi 23 mars, sur 16 personnes, 6 ne sont pas sorties du véhicule et n'ont pas été comptabilisées comme visiteurs du site.

Dans un premier temps, une importante partie des visiteurs est amenée à stationner sur la partie haute de l'aire d'accueil, prévue pour l'accès aux secours et les manœuvres de gros véhicules. Après analyse des lieux, ces derniers comprennent que le parking se situe en contrebas. Pour les usagers qui viennent pour la première fois, il n'est en effet pas clairement indiqué.

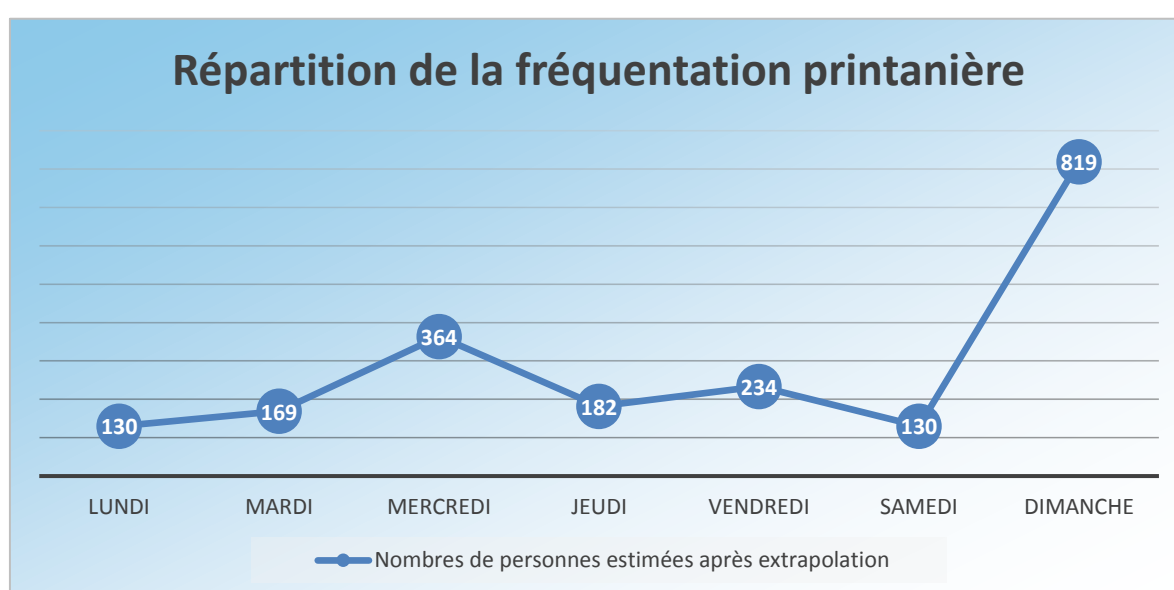
B. Données piétonnes

NB : Comme expliqué dans le « I. Méthodes et éléments de contexte », les données ci-dessous sont obtenues par extrapolation. C'est-à-dire que le nombre obtenu sur une journée de comptage est multiplié par le nombre de jours similaires dans la saison. Exemple : le lundi, 10 personnes ont été comptées sur le site, il y avait 13 lundis dans la saison ; $10 \times 13 = 130$. Il s'agit d'une approximation.

Le graphique ci-dessous présente l'arrivée des usagers de manière globale sur l'ensemble de la période.

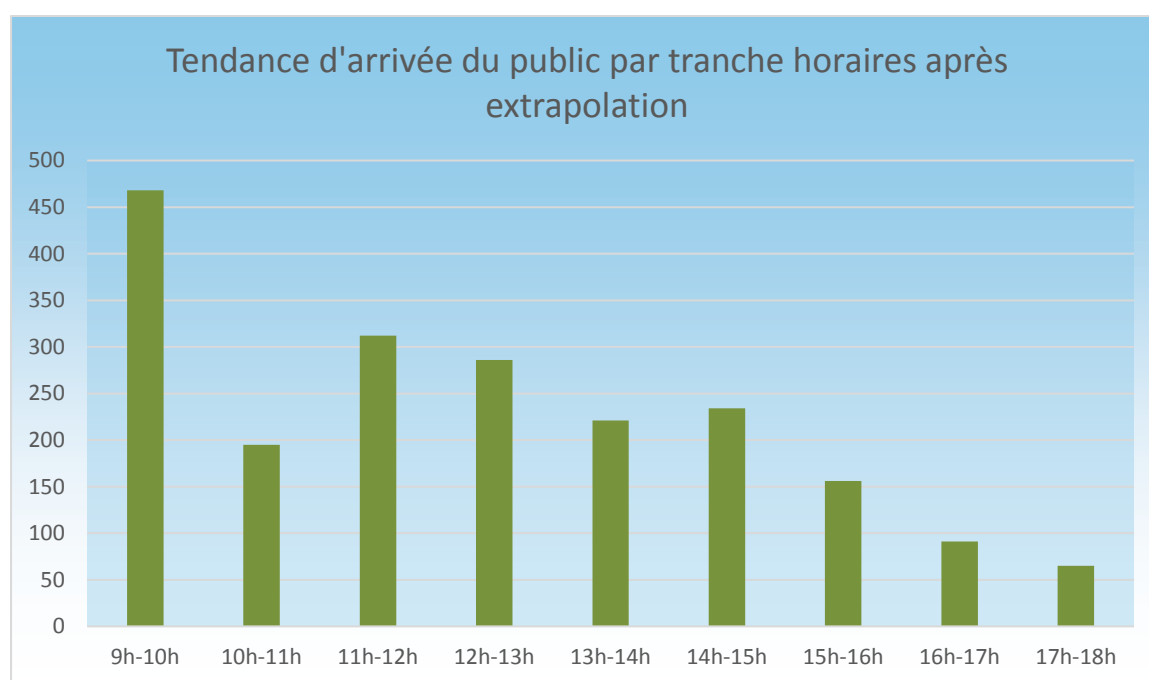


Le graphique ci-dessous présente la tendance de fréquentation sur les jours de la semaine sur l'ensemble de la saison.



Le site est fréquenté tout au long de la semaine. Le pic de fréquentation se situe le dimanche malgré le temps menaçant le jour de comptage. Le mercredi présente un nombre de visiteurs un peu plus important que les autres jours de la semaine ; le temps et les températures (de 3°C à 18°C) étaient propices à la randonnée. Cependant il n'a pas été noté la présence d'enfant, cet écart ne peut donc pas être directement mis en relation avec les rythmes scolaires.

L'histogramme ci-dessous indique les arrivées des visiteurs par tranche horaires.

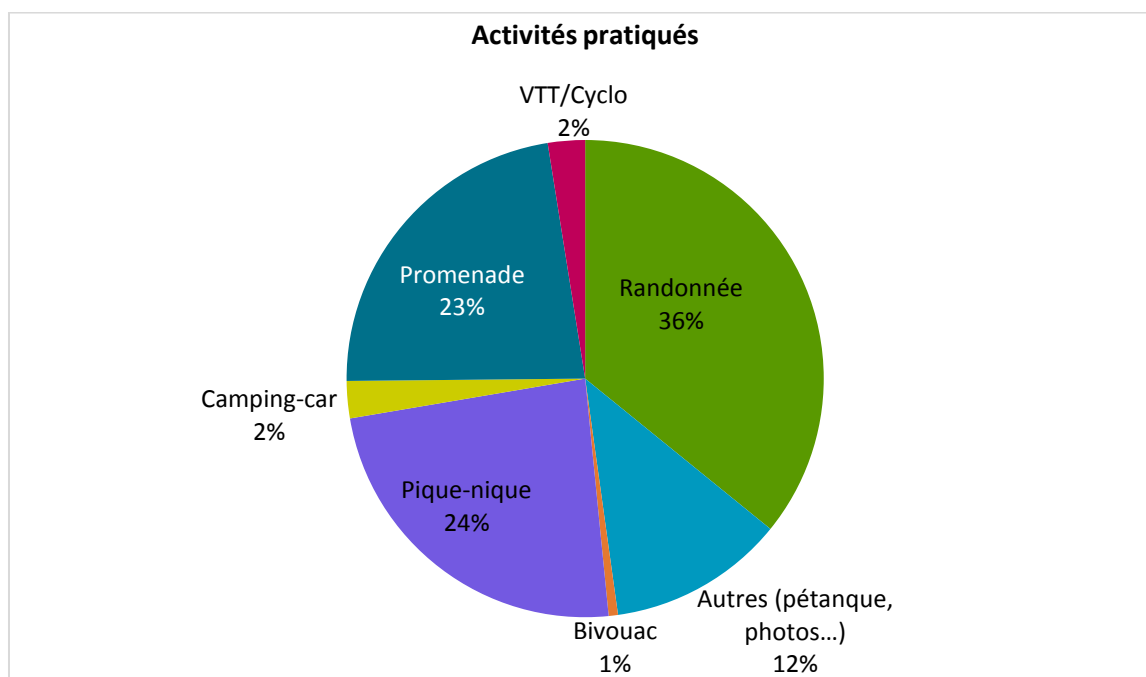


L'heure d'arrivée la plus significative se situe de 9 heures à 10 heures, cela peut s'expliquer par le fait que la randonnée est l'activité la plus pratiquée sur ce site.

NB : Il existe un chemin de promenade familiale (le sentier de Nans, environ 30 minutes de marche) en plus de la randonnée qui mène au sommet du Thiey (environ 2h30).

Une autre partie des visiteurs arrive entre 11 heures et 13 heures pour pique-niquer, soit lors d'une pause-trajet, soit en vue de profiter du site après le repas.

C. Données APN (Activités de Pleine Nature)



N.B. : Les observatrices ont fait le choix de différencier randonneurs et promeneurs en se basant sur l'équipement dont ils disposent au moment de leur passage sur le site. De manière générale, les randonneurs ont une tenue vestimentaires adaptée à la randonnée et la marche sportive (bâtons, bonnes chaussures, poche d'eau,...).

Les trois activités les plus pratiquées sont :

- La **randonnée** qui est la plus importante. Les visiteurs pratiquant cette activité arrivent dans la matinée et repartent dans l'après-midi pour une majorité d'entre eux mais une partie ne vient que pour la demi-journée.
- Le **pique-nique** est effectué par différents types de visiteurs du site, les randonneurs à la journée, certains promeneurs ainsi que les personnes effectuant des « pauses-trajet ». S'ajoutent aussi les gens venus pour des activités classifiées dans « autres » et détaillées plus bas.
- La **promenade** constitue également une activité importante sur le site. Dans ce cas les usagers ne s'aventurent pas très loin du parking. C'est à cette activité qu'est généralement liée la présence de chiens.
- « **Autres** » est une catégorie dans laquelle sont classifiées différentes activités non répertoriées. Sur le site du Pont de Nans, par exemple, pétanque, pause-trajet et photographie.

Quelques passages de VTT sont à noter mais ils restent peu nombreux.

Professionnels

Hormis la présence de bergers et de l'ONF, le site ne présente pas d'enjeu pour d'autres types de professionnels.

D. Données qualitatives

Le Pont de Nans et ses environs accueillent la pratique pastorale très fréquemment en cette saison. Une majorité du public est déjà sensibilisée à la présence des patous.

Un seul usager rapporte une mauvaise expérience avec l'un des chiens de protection sur le site. Le Mercredi 8 avril un randonneur rapporte s'être fait « pincer » par l'un des patous. Il avait pourtant été sensibilisé avant son départ. Il a admis ne pas avoir suivi les recommandations et avoir caressé l'un des chiens, ce qui a provoqué l'agacement du chef de meute. Cette personne a toutefois assuré que les explications fournies par les ambassadrices étaient très claires et que son comportement avait été inadapté : « mais là c'est de ma faute ».

Observations naturalistes

- La présence de vautours a été notée à deux reprises.
- Des Citrons de Provence (papillons) ont été aperçus ainsi que quelques mésanges.
- Quelques randonneurs rapportent la présence de pivoines sauvages.

Recueil des perceptions (par visiteurs/habitants/professionnels)

Plusieurs visiteurs disent n'avoir aperçu aucun animal sauvage et être déçus, cependant beaucoup de gens parlent de la beauté des lieux et de la proximité de la ville.

Respect et propreté du site

Lors de leur mission de comptage, les ambassadrices ont constaté une importante pollution visuelle causée par la présence assez nette de papiers (toilettes ou mouchoirs en papier) **malgré la présence de poubelles.**

D'autre part les traces de feux de camp aux abords du parking témoignent d'une activité nocturne malgré la présence de locaux de l'ONF.

III. Bilan

A. Synthèse

Le Pont de Nans est un site sur lequel le public peut se sentir accueilli et sensibilisé dès son arrivée : des panneaux indiquent l'entrée dans une zone Natura 2000, le mode de gestion de la forêt domaniale ainsi que quelques espèces présentes sur le site.

Son positionnement au bord de la route Napoléon et à 10 minutes du village Saint-Vallier-de-Thieu le rend facilement accessible. Outre la présence de troupeaux, il offre de superbes couleurs à l'automne et des espèces particulières au printemps (pivoines sauvages,...) que les passionnés de nature apprécient. L'équipe de comptage signale également la présence régulière de publics venus promener leur chien.

La fréquentation aléatoire relevée lors des tournées de sensibilisation les années précédentes, semble se confirmer. Certains jours malgré le soleil et des températures douces, la fréquentation reste faible. D'autres jours malgré un temps incertain la fréquentation peut être significative.

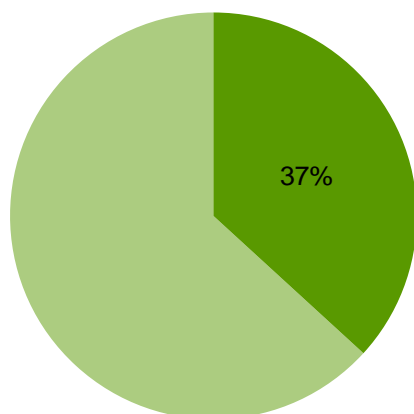
Après extrapolation, la fréquentation pour le printemps 2015 au Pont de Nans est estimée à **2028 visiteurs**.

B. Récapitulatif des tournées en 2015 (comptage et sensibilisation)

Pont de Nans – 7 comptages et 2 tournées de sensibilisation

Sur 161 personnes présentes

■ 60 personnes sensibilisées



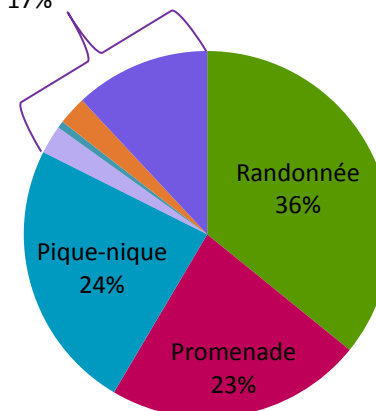
- Beaucoup de pauses-trajet (certains conducteurs ne descendent même pas de voiture)
- Grand nombre de chiens accompagnant les visiteurs
- Traces de feu
- Pollution visuelle (papier toilette...)
- Fréquentation assez aléatoire.

Chaque jour de comptage, un troupeau est présent sur le site, la randonnée est l'activité la plus pratiquée ; le pastoralisme est donc le sujet le plus abordé par les ambassadrices. Le public est sensibilisé et curieux de l'aspect environnemental du site, les sciences naturelles sont le principal sujet de relance.

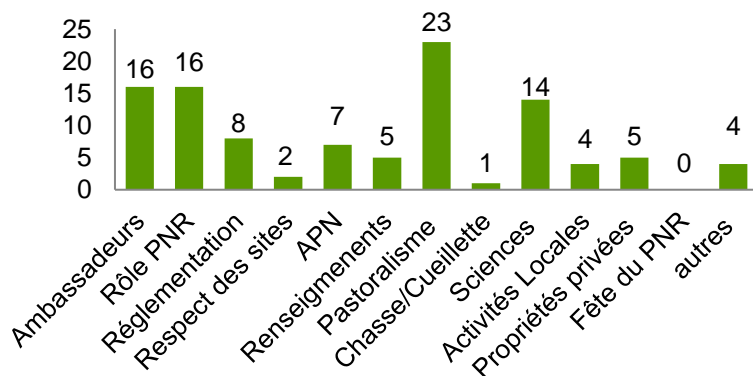
Après extrapolation, la fréquentation pour le printemps 2015 au Pont de Nans est estimée à **2028 visiteurs**.

Répartition des APN

Autres/VTT/
Bivouac
17%



Thèmes abordés



Sujets de relance du public en général

